

A l'occasion de la Journée Départementale de l'Accueil Familial pour les Personnes  
Agées et les Personnes Handicapées

**Le Jeudi 4 décembre 2014**

*au Conseil Général de la Gironde,*

*nous vous proposons une Bibliographie sélective.*

Les documents cités (articles de revues et ouvrages) sont disponibles au Centre  
Multimédia de Documentation Médico-Sociale.

Cette publication pourra être consultée en ligne sur le site du  
Conseil général de la Gironde :

[http://www.gironde.fr/jcms/c\\_16968/laccueil-familial-des-personnes-agees](http://www.gironde.fr/jcms/c_16968/laccueil-familial-des-personnes-agees)

Au cours de cette journée, un stand livresque vous permet de consulter les  
documents cités dans la bibliographie.

Bonne Lecture !

**Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité**

Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées

Bureau de l'Accueil Familial

Pôle Ressources de la Solidarité

Centre Multimédia de Documentation Médico-Sociale

Immeuble Solidarité – 6<sup>ème</sup> étage – porte 651

1 Esplanade Charles de Gaulle – CS 71223 – 33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05.56.99.68.49 – Courriel : [dgas-prs-doc@cg33.fr](mailto:dgas-prs-doc@cg33.fr)

**Règlement de l'accueil familial des personnes âgées et des personnes adultes handicapées** par le Conseil Général de la Gironde.- Bordeaux : Conseil Général de la Gironde, Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité, février 2012, 23p.

La loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale et médico-sociale a modifié certains aspects de la loi du 10 juillet 1989 qui réglementait l'accueil familial. Le décret 2010-928 du 3 août 2010 est également venu la compléter. C'est dans ce contexte que le présent règlement départemental, adopté par l'Assemblée départementale du 29 avril 2011, modifie celui du 31 mars 1997.

Document en ligne sur le site internet du Conseil Général :

[http://www.gironde.fr/upload/docs/application/pdf/2012-06/31052012\\_rdafpaph.pdf](http://www.gironde.fr/upload/docs/application/pdf/2012-06/31052012_rdafpaph.pdf)

**Guide pratique pour les personnes âgées** par le Conseil Général de la Gironde.- Bordeaux : Conseil général de la Gironde, Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité, Service des Actions pour l'Autonomie, avril 2014, 27 p.

Présentation des différentes aides aux personnes âgées : l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) ; les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) ; l'aide à domicile ; l'accueil familial ; les établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Conseils pour bien vieillir en prenant soin de soi.

Document en ligne sur le site internet du Conseil Général :

[http://www.gironde.fr/upload/docs/application/x-download/2013-01/guide\\_pa\\_2012.pdf](http://www.gironde.fr/upload/docs/application/x-download/2013-01/guide_pa_2012.pdf)

**L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées (1<sup>ère</sup> partie).**- Actualités Sociales Hebdomadaires, n°2852, 21/03/2014, p. 41-45.

L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées par des particuliers constitue un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Le dispositif est régi par des conditions particulières fixées par le Code de l'action sociale et des familles.

**L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées (suite et fin).**- Actualités Sociales Hebdomadaires, n°2853, 28/03/2014, p.47-56.

Cette deuxième partie aborde le statut applicable aux accueillants familiaux, selon qu'ils ne sont pas salariés d'une personne morale et accueillent directement, de gré à gré, une personne âgée ou handicapée, ou qu'ils sont employés par une personne morale de droit public ou privé. Dans les deux cas, sont examinés : le statut de l'accueillant, les relations entre l'accueillant et l'accueilli, le recours à un tiers régulateur.

**Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale volet «Personnes âgées/personnes handicapées » 2012/2016. Constats et propositions** par le Conseil Général de la Gironde.- Bordeaux : Conseil Général de la Gironde, juin 2013, 173 p.

Ce bilan s'appuie sur la restitution du suivi interne du schéma réalisé régulièrement depuis 2010, à l'aide des outils d'évaluation et des indicateurs prévus par le schéma et présentés annuellement au Comité de suivi. Il s'agit en conséquence du suivi de propositions dont la mise en œuvre relève soit du champ exclusif du Conseil général, soit de celui de l'Agence Régionale de Santé (ARS), soit d'un champ conjoint entre ces deux institutions.

Document en ligne sur le site internet du Conseil Général :

[http://www.gironde.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/schema\\_paph\\_bilan-pa.pdf](http://www.gironde.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/schema_paph_bilan-pa.pdf)

**Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement** par Sophie ANDRE, Karima MAHRANI Florence TAMERLO.- Actualités Sociales Hebdomadaires, n°2866, 27/06/2014.

Ce texte prévoit notamment une réforme de l'APA à domicile, la création d'une conférence des financeurs de la prévention, de la perte d'autonomie, le renforcement des droits des personnes âgées résidant en établissement et des mesures de soutien pour les proches aidants.

**Guide de l'accueil familial pour les personnes âgées et les personnes handicapées** par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).- Paris : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, janvier 2013, 131 p.

Réalisé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) en concertation avec les autres Directions de l'Etat compétentes, ce guide a fait l'objet de consultations de divers services et de Conseils généraux ainsi que des représentants d'accueillants familiaux. Destiné à tous les acteurs de l'accueil familial, il fait le point sur l'ensemble de la réglementation applicable, en particulier les innovations apportées par les décrets de 2010. Il a vocation à servir de référence pour la mise en œuvre du dispositif sur l'ensemble du territoire.

Document en ligne sur le site internet du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :

[http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_accueil\\_familial\\_pers\\_agees\\_ou\\_handicapees\\_.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_accueil_familial_pers_agees_ou_handicapees_.pdf)

**Vers un nouvel accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées** par Valérie ROSSO-DEBORD, Députée de Meurthe-et-Moselle.- Paris : Assemblée Nationale, 2008, 22 p.

CI 362.6 N°30886

Missionnée par le Ministre de la Solidarité et la Secrétaire d'Etat à la Solidarité, Valérie ROSSO-DEBORD leur a remis, le 20 novembre 2008, son rapport sur l'évolution possible de l'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées. Elle appelle à une refonte du statut de l'accueillant et à une politique plus volontariste du Gouvernement.

Document en ligne sur le site internet du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000724/0000.pdf>

**Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance** par le Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité et la Fondation Nationale de Gérontologie.- Version révisée 2007, 1 p.

« Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette Charte sera appliquée dans son esprit. »

Document en ligne sur le site internet du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :

[http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/charte\\_2007\\_affiche-2.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/charte_2007_affiche-2.pdf)

**Des adultes en accueil familial : questions de formation et de dispositifs.-** L'accueil familial en revue, n°16, juin 2006.

Ce numéro revient dans ces premiers articles sur les questions de formation des accueillants familiaux. Suivent des textes liés aux dispositifs d'accueil familial ainsi que des témoignages. Une étude sur les représentations des accueillants de personnes âgées est également présentée.

Document en ligne sur le site de l'IFREP :

[http://www.ifrep.fr/file/AF\\_en\\_revue/AF-en-revue-16.pdf](http://www.ifrep.fr/file/AF_en_revue/AF-en-revue-16.pdf)

**Accueil familial des personnes âgées ou handicapées. L'accompagnement des accueillants reste à faire.-** Actualités Sociales Hebdomadaires, n°2065, 03/04/1998.

Face aux difficultés d'application de la loi du 10 juillet 1989 sur l'accueil familial, la Direction de l'action sociale a engagé la première évaluation nationale du dispositif. Avant la publication définitive des résultats, premiers commentaires avec Jean-Claude CEBULA.

**Le projet individuel. Repères pour une pratique avec les personnes gravement handicapées mentales** par Philippe CHAVAROCHE.- Erès (Editions), 2014, 1<sup>ère</sup> édition 2006, collection Trames, 132 p.

CI 362.2 42443

Cet ouvrage n'offre pas une « méthodologie prête à l'emploi » du projet individuel, il se propose d'aider les professionnels confrontés à la difficulté de mettre en œuvre des projets individuels avec des personnes lourdement handicapées, habituellement accueillies dans des maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, établissements hospitaliers de long séjour.). Il permet de mieux en repérer les enjeux et de construire leurs pratiques sur une véritable réflexion théorico-clinique.

**Les accueillants familiaux.**- ARC, n°149, juillet 2014, p. 9-24.

Ils sont aujourd'hui 10 000 répartis de façon très inégale sur l'hexagone. Les accueillants familiaux sont en quête de légitimité. Ils emboîtent le pas des assistantes maternelles et familiales qui se sont battues pour la reconnaissance de leur métier et leur professionnalisation.

**Former les professionnels du domicile à l'alimentation des personnes âgées** par Karine DARNET-GINOT.- Doc'Domicile, n°34, mai-juin-juillet 2014, p. 31-32.

L'aide à domicile est un élément incontournable dans le quotidien de la personne âgée : elle l'accompagne et l'aide dans de nombreuses tâches du quotidien, en particulier dans la préparation des repas. La formation en direction des intervenants à domicile est essentielle en ce qui concerne l'alimentation pour plusieurs raisons, développées dans cet article.

**Enchanter l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité** par Laurence HARDY.- Doc'Domicile, n°33, février-mars-avril 2014, p. 21-22.

Toute personne peut se trouver en situation d'être accompagnée à différents moments de sa vie. Pour des professionnels, l'accompagnement est devenu le cœur du métier. Même si la vulnérabilité est consubstantielle à notre humanité, des valeurs de notre société tendent à la refuser au profit de la force, de la jeunesse, de la beauté et de la performance. La mort sociale guète alors les personnes en situation de grande vulnérabilité. Mais si accompagner, c'est cheminer avec quelqu'un, c'est créer du lien, c'est une présence respectueuse à l'autre, ce cheminement ne va pas de soi.

**Une décennie d'aide sociale des départements aux personnes âgées dépendantes (2001-2010)** par Rémy MARQUIER.- Dossiers Solidarité et Santé, n°39, avril 2013.

Entre 2001 et 2010, le nombre de mesures d'aide sociale des Conseils généraux à destination des personnes âgées dépendantes s'est accentué. Cette augmentation est due à la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2002 puis à sa montée en charge. Parallèlement, les dépenses totales d'aide sociale à destination de ces personnes ont fortement augmenté.

Document en ligne sur le site de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) :

<http://www.drees.sante.gouv.fr/une-decennie-d-aide-sociale-des-departements-aux-personnes,11129.html>

**Accompagnement des personnes âgées avec l'approche centrée sur la personne** par M. PORTNER.- Lyon : Chronique Sociale, 2012, 112 p.

Chaque intervenant est invité à s'imprégner des valeurs et attitudes essentielles pour accompagner la personne vieillissante dans sa globalité et dans le respect de sa singularité. Les personnes travaillant auprès des personnes âgées trouveront dans les nombreux exemples cités la réalité de leur pratique et seront confortées dans leur recherche d'une manière de faire, centrée davantage sur la personne.

**Les nouvelles relations intergénérationnelles des personnes âgées en famille d'accueil. Une expérience portugaise** par Alice DELERUE MATOS, Rita BORGES NEVES.- Retraite et société, N°64, 2012, p. 69-83.

L'accueil familial représente une alternative à l'institutionnalisation en établissement. Il met à disposition de la personne âgée un espace d'hébergement dans un contexte familial qui implique l'établissement de relations intergénérationnelles entre la personne et les membres de la famille d'accueil ainsi que le partage d'une certaine intimité. Cette recherche explore les dynamiques des relations intergénérationnelles entre les aînés placés dans des familles d'accueil et les personnes qui les hébergent et se base sur des entretiens semi-directifs qui donnent voix à dix-sept personnes âgées en accueil familial au Portugal.

**L'accueil familial des personnes âgées** par Marion BOUCHER.- Mémoire de DUT. Paris : IUT Paris Descartes, Département carrières sociales, mai 2012, 44 p.

CI 362.6 N°41075

Quels sont les enjeux et les limites de l'accueil familial des personnes âgées ? Description des effets du vieillissement et présentation de l'accueil familial des personnes âgées, la réglementation, les conditions d'hébergement et les contrats. A partir d'entretiens effectués, sont abordés les avantages et les inconvénients de ce dispositif et sa comparaison avec le placement en institution.

**Un placement avec intérêt** par Clémence DELLANGNOL.- Actualités Sociales Hebdomadaires, N°2755, 13 avril 2012, p. 28-31.

L'association parentale ADAPEI 17, située en Charente-Maritime, forme et soutient, grâce à son service PREFASS (Placement, Recherche de Famille d'Accueil et Suivi Social), des accueillants familiaux pour adultes handicapés mentaux. Cette structure composée d'une équipe de six professionnels dispose de quatre vingt-huit places.

**L'animation à domicile** par Sylvie BODIER et Nathalie JOUFFRE.- Doc'Domicile, n°23, mai-juin 2011, p.6-10.

Présentation de deux façons originales d'intervenir au domicile de la personne âgée. Le service Anim' à dom de l'Observatoire et pôle animation des retraités de Rennes, propose l'intervention à domicile d'un bénévole afin de favoriser l'expression de soi par la mise en place d'activités manuelles et de relations sociales (jeux de sociétés, sorties, accompagnement...). Le service de lien social du CCAS de Nice a pour objectif de lutter contre la solitude, le confinement domiciliaire et la perte d'autonomie, par l'intervention d'Agents spécialisés dont la mission est de (re)créer autour de la personne âgée un réseau relationnel et occupationnel.

**Le salariat des accueillants familiaux. Dossier juridique** par Sorithi SA.- TSA, Travail Social Actualités, N°17, 1<sup>er</sup> janvier 2010, p. 36-41.

Désormais, les personnes morales de droit public ou de droit privé peuvent salarier des accueillants familiaux chargés de prendre soin, à titre onéreux, et au sein même de leur domicile, de personnes âgées ou handicapées. La conclusion d'un contrat de travail et d'un contrat d'accueil est obligatoire. Deux décrets de 2010 fixent le régime juridique applicable à ce nouveau mode d'intervention.

**Accueil familial : structure, dynamique et accompagnement** par Serge ESCOTS, Toulouse : Institut d'Anthropologie Clinique, avril 2009, 12 p.

L'Auteur présente l'accueil familial sous ses différentes formes et propose une analyse structurelle de ce mode d'accompagnement.

Document consultable en ligne sur le site de l'Institut d'Anthropologie Clinique (IAC) : <http://www.i-ac.fr/assets/Documents/Articles-and-documents/Accueil-familial.pdf>

**Gérer le quotidien ou favoriser la construction d'un projet de vie ? Un défi pour l'accueil familial social** par Yves BERTHOLON.- Mémoire Institut Régional du Travail Educatif et Social de Bourgogne, Dijon : 2009, 102 p.

CI 362.6 N°41076

Ce travail de recherche a pour objet de présenter la réalité et les composantes de l'activité d'accueillant familial (historique, cadre juridique, acteurs, modalité) au niveau national et départemental. Pour définir de manière plus précise ses missions et sa spécificité, il est nécessaire de mettre en vis-à-vis d'une part les obligations réglementaires, les attentes des prescripteurs, une approche théorique fondée sur le « quotidien » et d'autre part une définition de cette activité qui se dessine dans les réponses obtenues grâce à des interviews menés auprès des acteurs centraux de l'accueil familial social, à savoir les accueillants familiaux.

**Devenir famille d'accueil : pour l'accueil d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées** par Agathe LIAGRE.- Héricy : Puits Fleuri (Edition du), 2008, 185 p.

CI 649.1 N °32559 à 32561

Accueillir à son domicile enfants ou seniors peut devenir une profession. Et cela dans un cadre juridique bien déterminé. L'accueil familial est en pleine expansion. Fin 2006, ce choix professionnel propose une large offre en termes d'emplois. Travailler à son domicile et se «rendre utile» pour des personnes fragilisées peut offrir un épanouissement professionnel indéniable. Fruit de la volonté politique, encadrée par un schéma législatif précis, la professionnalisation de cette activité d'accueil permet désormais de suivre des formations axées sur la psychologie, l'éducation des enfants, l'accompagnement de personnes en souffrance... Tout cela dans le cadre d'une activité professionnelle rémunérée. Ce guide évoque toutes les démarches à effectuer pour concrétiser son projet professionnel dans l'accueil familial.

**L'accueil familial à titre onéreux. Survivance du passé ou pratique d'avenir** par Alain VILLEZ.- Gérontologie et Société, N°127, 2008, p. 181-198.

L'accueil d'adultes âgés ou handicapés chez des particuliers, à titre onéreux à leur domicile, ne s'est formellement inscrit dans le cadre des politiques économiques que depuis vingt ans à peine, alors qu'il se pratiquait effectivement depuis plusieurs siècles dans toute l'Europe du Nord. Les accueillants familiaux ne parviennent toujours pas à faire reconnaître leur offre de service et à être considérés comme des acteurs sociaux et médico-sociaux au même titre que les autres intervenants. Pourtant ce mode d'accueil a largement démontré son utilité. Il ne bénéficie d'un cadre légal spécifique que depuis la loi de juillet 1989, qui a permis de régulariser sous la seule autorité des Conseils généraux de nombreuses situations d'hébergement de personnes âgées qui s'étaient développées à l'initiative de particuliers en dehors de toute régulation des pouvoirs publics.

**Familles dépendantes** par Joëlle GAYMU, Isabelle SAYN, Bérengère DAVIN.- Gérontologie et société, N°127, 1<sup>er</sup> décembre 2008, 232 p.

Le regard de la société sur la famille change. Le développement d'un individualisme affirmé n'est pas incompatible avec celui des solidarités renouvelées, impliquant prise de conscience collective des contraintes, notamment économiques. Conception de l'aide familiale aux personnes âgées dépendantes en France, Italie, Portugal, Allemagne, Angleterre, Belgique. Accueil familial à titre onéreux.

**Personnes âgées ou handicapées : l'accueil familial des adultes en attente d'un cadre attractif** par Michel PAQUET.- Actualités Sociales Hebdomadaires, N°2559, 23 mai 2008, p. 29-32.

Maillon intermédiaire entre le maintien à domicile et l'institution, l'accueil familial des personnes en perte d'autonomie n'a jamais dépassé le stade de la confidentialité. L'ensemble du dispositif est insuffisamment utilisé alors que les besoins explosent. Défenseurs de l'accueil familial et pouvoirs publics s'accordent désormais sur l'urgence de revaloriser cette pratique sociale ancrée dans l'histoire rurale.

**Accueil des personnes âgées à domicile : des conditions très strictes** par Patrick MARTIN-GENIER.- Lettre du cadre territorial (Ia), N°337, 1<sup>er</sup> mai 2007, p. 44-45.

Parce que l'accueil des personnes âgées à domicile moyennant rémunération est une activité mettant en cause leur bien-être physique et moral, le Conseil général exerce un contrôle rigoureux avant d'octroyer son agrément. Il peut le retirer dès que les conditions ne sont plus remplies.

**L'accueil familial des personnes âgées : quelle complémentarité entre le maintien à domicile et l'hébergement ? Des réseaux et des partenariats à développer** par Maud PINEAU.- Formation supérieure de Directeur de l'Intervention sociale, IFS « Mesley », année 2007-2008, 48 p.

CI 618.97 N° N°27529 - 41074

Le vieillissement de la population interroge notre société tant dans les relations entre générations que dans les modalités de prise en charge des aînés. En quoi le dispositif de l'accueil familial peut-il diversifier l'offre de prise en charge vis-à-vis des personnes âgées et être complémentaire des solutions existantes ? En quoi répond-il à leurs besoins et à leurs attentes ? Qu'en est-il des partenariats entre les accueillants familiaux et les autres professionnels de la gérontologie ? C'est autour de ces questions qu'est construite cette étude thématique. Présentation du cadre législatif de l'accueil familial des personnes âgées et évocation ensuite des indications mais aussi des limites à ce jour, de l'accueil familial et les potentielles améliorations du dispositif.

Document en ligne sur le site internet de Famidac :

<http://www.famidac.fr/IMG/pdf/EtudeAccueilFamilial.pdf>

**Mettre en place l'accueil familial social de personnes âgées et d'adultes handicapés en milieu rural** par le Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM).- Paris : CIVAM, 2007, 78 p.

CI 362.6 N°42065

Les Fédérations nationales CIVAM et Accueil Paysan, sensibles aux problèmes des personnes âgées et personnes handicapées, ont uni leurs motivations et leurs compétences pour répondre à l'appel à projet lancé par la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole. Un travail de trois ans est finalisé par ce guide à destination principalement des animateurs de groupes, des responsables professionnels mais également de néophytes pour qu'ils découvrent l'accueil familial social à titre permanent ou temporaire.

Document en ligne sur le site internet de Famidac :

<http://www.famidac.fr/IMG/pdf/guideaccueil-paysan-limousin.pdf>

**La fabrique sociale des handicapés. Journal d'une auto-fiction** par Marc LOSSON.- Latresne : Le Bord de l'Eau (Editions), 2005, 164 p.

CI 362.19 N°20508

Directeur d'un Institut pour handicapés, l'Auteur dresse à travers une auto-fiction, un portrait sans concession d'une société qui ne sait plus que faire et quoi faire de ses délaissés : handicapés, personnes âgées...

**Personnes handicapées. Le guide pratique.**- Fédération APAJH, Prat (Editions), 2005, 345 p.

CI 362.19 19798

CI 0.30 20482

Ce guide répond à l'ensemble des questions que l'on peut se poser lorsque l'on est confronté à un handicap mental ou physique. L'ensemble de la législation sur les handicapés est présenté, quel que soit l'âge ou le handicap. Cette édition rédigée par des spécialistes de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) a pour objectif de permettre une véritable intégration de la personne handicapée au sein de notre société.

**Animation en gérontologie : hors sujet. De l'occupation de l'objet médical à un projet avec le sujet social** par Amédée-Pierre LACHAL.- Milly-La-Forêt : Animagine Edition, 2004, 237 p.

CI 362.6 N°21621

Occuper la personne âgée hors du temps des soins devient une nécessité. A qui profite réellement l'animation ? Quels en sont les objectifs, les contenus, le sens ? A-t-elle pour but non avoué de combler ce déficit relationnel où les limites du « mourir bien soigné » sont atteintes ? L'Auteur se livre à une étude critique des fondements idéologiques de l'institution gérontologique, au sens large du terme.

**L'accueil familial, un lieu de vie pour les personnes âgées et handicapées** par Maryse MONTANGON.- Soins Gérontologie, N°36, 1<sup>er</sup> juillet 2002, p. 43-45.

L'accueil familial est une alternative à l'institutionnalisation. Il permet de retrouver les avantages d'une vie familiale entourée de sécurité et d'attention. Les personnes accueillantes sont des professionnels agréés et ont pour objectif de maintenir autonomes le plus longtemps possible les personnes âgées accueillies.

**Guide de l'accueil familial** sous la direction de Jean-Claude CEBULA.- Paris : Dunod Editeur, 2000, 456 p.

CI 360 15222 à 15224 – CI 362.13/16145

L'accueil familial constitue un domaine important de pratiques sociales et médico-sociales. Les Auteurs ont voulu proposer aux professionnels concernés un panorama global de l'ensemble des aspects organisationnels et réglementaires, mais aussi cliniques, sociologiques, voire historiques qui caractérisent cette pratique. Cet ouvrage constitue une étape nouvelle dans l'évolution de la compréhension de l'accueil familial.

**L'accueil familial des adultes** par Jean-Claude CEBULA.- Paris : Dunod Editeur, 1999, 150 p.

CI 618.97 N°16912

L'accroissement du nombre de la population vieillissante, la difficulté de rester dans les structures collectives, la limite des places, le manque de ressources, incitent certaines personnes âgées à choisir le placement familial pour trouver auprès de ces familles d'accueil aide et suivi d'accompagnement. Ce document épuisé est reproduit en ligne sur le site internet de Famidac, avec l'autorisation de l'Auteur.

[http://www.famidac.fr/IMG/pdf/af\\_adultes\\_jcc.pdf](http://www.famidac.fr/IMG/pdf/af_adultes_jcc.pdf)

**Guide de l'action gériatrique. Pratiques et environnement. Savoirs et compétences. Institutions et dispositifs** par Jean-Jacques AMYOT, N. STADELMAIER et C. DE BEULE.- Paris : Dunod Editeur, 1997, 350 p.

Ce guide comporte 78 mots-clés dont l'objectif est de faire le point sur des disciplines, des thèmes et des approches, des problèmes, des pratiques, des organisations et des services qui composent la trame complexe de la gériatrie, à l'orée du 21ème siècle. Les articles sont suivis d'une bibliographie très sélective pour qui veut poursuivre la réflexion, de références juridiques s'il y a lieu et de corrélations qui renvoient à d'autres mots-clés.

## SITES INTERNET

### **AMICALE DES FAMILLES D'ACCUEIL & PERSONNES HEBERGEES**

<http://afa-33.fr>

L'objectif de l'association est d'offrir un ensemble de services afin d'améliorer le cadre de vie des personnes âgées et des personnes handicapées. Rôle d'information auprès de ces personnes et des accueillants familiaux, aide administrative et mise en relation.

### **CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE**

<http://www.gironde.fr>

Le Conseil général de la Gironde doit être le garant d'une politique de proximité. Ses domaines de compétence sont vastes mais ils respectent tous un même objectif : être au cœur des préoccupations des Girondins. Répondant à un enjeu de solidarité essentiel, l'action en faveur des personnes âgées et personnes handicapées constitue une des priorités fondamentales pour le Conseil Général de la Gironde et rend indispensable la mobilisation de chacun. L'environnement familial offre aux personnes handicapées et âgées une alternative d'hébergement chaleureuse et préservée, et un vrai métier à leurs accueillants.

### **FAMIDAC – L'association des accueillants familiaux et de leurs partenaires**

<http://www.famidac.fr>

Fondée le 23 octobre 1997, cette association a pour objectif de favoriser le développement des accueils familiaux d'adultes handicapés et de personnes âgées. Elle mutualise et met en œuvre tous les moyens utiles et nécessaires pour offrir des services adaptés aux besoins. Son principal moyen de communication est son site internet géré par des bénévoles de l'association.

### **FNG - FONDATION NATIONALE DE GERONTOLOGIE**

<http://www.fng.fr>

Créée le 20 septembre 1967 et reconnue d'utilité publique, la Fondation Nationale de Gérontologie est un Centre de ressources au niveau national spécialisé sur les questions relatives à la vieillesse et au vieillissement.

## **INSTITUT DE FORMATION DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION DES PRATIQUES MÉDICO-SOCIALES**

<http://www.ifrep.fr/>

L'IFREP (Institut de Formation, de Recherche et d'Évaluation des Pratiques médico-sociales) rassemble depuis 1990 des praticiens de l'accueil familial et des champs médicaux, sociaux et juridiques. Ces professionnels animent des actions de formation et de recherche. L'institut est associé à des programmes de formation, d'études et d'évaluations nationales ou locales, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions innovantes articulées aux réglementations et aux missions des institutions. Il intervient plus particulièrement dans les dispositifs d'accueil familial (pour enfants ou adultes, social ou thérapeutique) en proposant des actions de formation (intervenants et assistants - accueillants familiaux) ou d'accompagnement des pratiques.

## **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES**

<http://www.social-sante.gouv.fr>

La Ministre des affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines des affaires sociales, de la solidarité et de la cohésion sociale, de la santé publique, de l'organisation du système de soins, de la protection sociale.